

La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent

France Caillavet, Cédric Lecogne et Véronique Nichèle*

L'alimentation reste l'un des premiers postes de dépense des ménages. Ce poste accuse de diverses manières les effets des inégalités sociales. Dans la répartition des dépenses entre alimentation à domicile et à l'extérieur, les écarts persistent, voire s'accroissent, entre les deux extrémités de l'échelle des niveaux de vie : le poids de la consommation de repas hors domicile s'accroît en moyenne mais régresse dans le bas de l'échelle des niveaux de vie. En revanche, les écarts de consommation se resserrent dans certaines catégories de l'alimentation à domicile. Ainsi, l'importance des produits carnés se réduit désormais dans la hiérarchie sociale. La consommation de viande, produit au prix unitaire le plus élevé et autrefois signe de distinction sociale, pèse moins dans le budget des ménages. Il en est de même pour les produits de la mer et les légumes.

Au cours des trente dernières années, les pratiques de consommation tendent à se rapprocher [Nichèle et al., 2008]. Dans le même temps, les principaux écarts entre groupes sociaux se sont déplacés de l'alimentation vers le logement entre 1979 et 2006 [Bellamy et Léveillé, 2007b]. L'alimentation est-elle encore une dimension de la pauvreté et des inégalités ? [Andrieu et al., 2006] Cette question est légitime, bien que la consommation alimentaire ne figure pas parmi les indicateurs d'inégalités sociales usuellement suivis¹.

Plus les ménages sont pauvres, plus la part de leur budget consacrée à l'alimentation est élevée

L'alimentation dans son ensemble (c'est-à-dire l'alimentation à domicile, mais aussi les repas pris à l'extérieur et l'autoconsommation) reste, en 2006, l'un des principaux postes de dépense des ménages. Il est même, selon l'enquête Budget de famille (*encadré 1*), celui qui pèse le plus lourd : 21 % de la dépense de consommation, devant le logement (16 %) et les transports (15 %). Toutefois, le poids du logement dépasse désormais celui de l'alimentation à domicile pour les 20 % de ménages ayant les niveaux de vie les plus faibles (c'est-à-dire pour les deux premiers déciles de la distribution).

Le poids de l'alimentation est d'autant plus élevé que le niveau de vie des ménages est faible. Les ménages les plus pauvres, ceux qui ont un niveau de vie inférieur ou égal au premier décile consacrent 18 % de leur budget à l'alimentation à domicile, alors que pour le dernier décile cette part est de 14 % (*encadré 2*). Ce sont les retraités et les agriculteurs qui accordent le plus de poids à l'alimentation (respectivement 23 % et 21 % du budget total), les personnes seules et les familles monoparentales qui en accordent le moins (autour de 20 %).

* France Caillavet, Cédric Lecogne et Véronique Nichèle, Inra-Aliss, UR 1303.

1. Un seul des indicateurs d'inégalité proposés par le Conseil national de l'information statistique (Cnis, 2007) concerne en fait la consommation alimentaire : il s'agit du rapport du coefficient budgétaire de l'alimentation pour les ménages de cadres à celui des ménages ouvriers.

Entre 2001 et 2006, le rapport entre la dépense alimentaire du décile le plus aisé et celle du décile le plus modeste se resserre légèrement (de 2,4 à 2,2).

Dans la logique d'un « reste à vivre », on calcule également un revenu disponible après déduction des coûts du logement (*encadré 3*). L'alimentation représente alors 29 % du « budget » des ménages les plus pauvres, contre 22 % pour les plus riches. Là encore les écarts entre les plus pauvres et les plus riches se réduisent : en 2001, l'alimentation pesait davantage pour les plus pauvres et un peu moins pour les plus riches, avec respectivement 34 % et 21 % des dépenses totales.

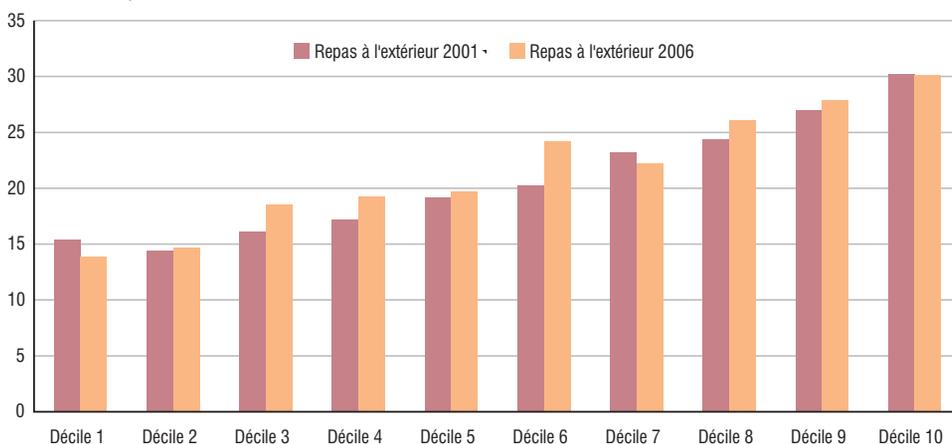
Les repas à l'extérieur, marqueur des inégalités de consommation

Les repas à l'extérieur représentent 23 % du budget alimentaire des ménages, une part croissante de ce budget depuis le début des années 2000, et même auparavant [Andrieu et al., 2006].

Entre 2001 et 2006, les écarts entre riches et pauvres se réduisent pour les dépenses d'alimentation à domicile : ainsi, en 2001, leur poids budgétaire baissait de près de 6 points entre les ménages du premier quintile et ceux du plus haut quintile. En 2006, il ne varie plus que de 4 points [Camus, Cérani, 2004, et Bellamy, Léveillé 2007]. À l'inverse, pour les repas à l'extérieur, l'écart entre les ménages les plus modestes et les autres se maintient, voire s'accroît. Ainsi, dans les deux premiers déciles, la part de ce poste dans le budget alimentaire total recule ou reste pratiquement inchangée tandis qu'elle s'accroît, parfois nettement, dans la plupart des déciles supérieurs (*figure 1*). Dans le dernier décile (celui des ménages les plus aisés), les repas à l'extérieur dépassent toujours 30 % du budget alimentaire total, une part deux fois plus élevée que dans les deux premiers déciles. On gardera cependant à l'esprit que les ménages qui composent les déciles aux deux dates étudiées ne sont pas nécessairement les mêmes, de sorte que ces résultats ne retracent pas forcément des évolutions individuelles.

1. Parts budgétaires des repas à l'extérieur selon les déciles de revenu disponible par unité de consommation

en % de la dépense alimentaire totale



Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} décile font partie des 10 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible.

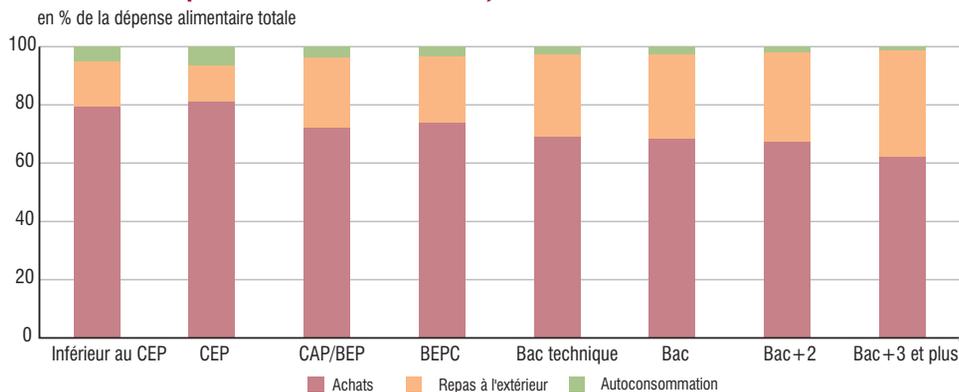
En 2001, ils consacraient 15,4 % de leur budget alimentaire aux repas à l'extérieur.

Champ : France métropolitaine.

Sources : enquêtes Budget de famille 2001 et 2006.

En 2006, les ménages ayant un niveau d'études inférieur au CEP consacrent 84% de leur budget à l'alimentation à domicile contre 63 % pour les plus diplômés (figure 2). Les titulaires d'un diplôme au moins égal à bac + 3 consacrent ainsi une part de leur budget alimentaire aux repas à l'extérieur très importante (37 %). Les écarts entre les sans-diplômés et les plus

2. Parts budgétaires des achats, repas à l'extérieur et autoconsommation selon le niveau d'éducation le plus élevé entre les deux conjoints



Lecture : les ménages dont le niveau d'éducation le plus élevé entre les deux conjoints est inférieur au certificat d'études primaires consacrent 79,6 % de leur budget alimentaire aux achats pour le domicile.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

Encadré 1

Mesurer la consommation alimentaire dans le budget des ménages

Contrairement au principe suivi dans le reste de l'ouvrage, les coefficients budgétaires figurant dans cet article sont directement issus des données des enquêtes Budget de famille. Ils diffèrent donc, en général, des valeurs présentées ailleurs dans l'ouvrage qui ont, elles, été calées sur les données de la Comptabilité nationale (voir *Avant-propos* et *Sources et concepts*).

Le choix fait ici se justifie par le souci de préserver la comparabilité de l'article avec les autres travaux réalisés (notamment par les mêmes auteurs) dans le domaine de l'économie et de la sociologie de l'alimentation, lesquels, lorsqu'ils utilisent les enquêtes Budget de famille, ne procèdent pas à ce type de calage.

Ce choix technique n'a pas d'incidence sur les conclusions présentées dans l'article.

L'enquête Budget de famille enregistre les dépenses correspondant aux achats et aux repas à l'extérieur à l'aide d'un carnet de compte complété par le membre du ménage responsable des approvisionnements, pendant 14 jours consécutifs. Des carnets de compte individuels sont distribués aux autres membres du ménage (conjoint, enfants de 14 ans et plus)

mais, dans la plupart des cas, l'Insee admet que l'information soit transférée sur le carnet « principal ». Cette édition de l'enquête enregistre également les quantités achetées correspondantes dans le carnet de compte et l'autoconsommation alimentaire par questionnaire. Cette dernière est valorisée par l'enquêteur aux prix du marché local.

La consommation alimentaire est aussi appréhendée selon le mode d'approvisionnement (achat ou autoconsommation) et le lieu de consommation : repas à l'extérieur ou alimentation au domicile, et au sein de cette dernière : achats et autoconsommation. Les consommations nulles sont intégrées dans le calcul des moyennes.

On calcule également un **prix moyen des aliments ou valeur unitaire moyenne**. Celle-ci est obtenue par le rapport dépense/quantité achetée pour chaque catégorie de produit, corrigée des effets qualité [Caillavet, Lecogne, et Nichèle 2009]. Elle constitue un indicateur des comportements alimentaires en termes de choix de qualité des produits (contenu nutritionnel, types de morceaux de viande par exemple...) et de stratégies d'approvisionnement des ménages (types de magasins fréquentés, conditionnement des produits...).

Les indicateurs d'inégalité

Différents indicateurs permettent de repérer les inégalités en matière de consommation alimentaire :

- coefficients budgétaires de l'alimentation à domicile et des dépenses en repas à l'extérieur ;
- rapport du dixième au premier décile de revenu ;
- rapport du diplôme supérieur ou égal à bac+3 au diplôme inférieur ou égal au CEP ;
- rapport de la catégorie socioprofessionnelle des cadres à celle des ouvriers ;

- rapport entre familles monoparentales et couples sans enfant.

Ces deux derniers indicateurs sont recommandés par le Cnis au niveau global de la consommation et au niveau des revenus. Ils ne se révèlent pas toujours les plus discriminants pour l'alimentation : ils correspondent certes aux deux extrêmes de la distribution du revenu mais pas aux plus fortes disparités de la consommation alimentaire. Enfin, les élasticités ont été calculées sur les quintiles extrêmes de revenu.

diplômés se sont néanmoins fortement réduits sur ce poste depuis 2001, le rapport entre la part budgétaire des plus diplômés et celle des moins diplômés passant de 2,1 à 1,4. Plusieurs études ont montré l'importance des facteurs générationnels dans les comportements de consommation alimentaire [Cardon, 2007, Recours et Hébel, 2007]. Or les écarts enregistrés selon le niveau d'éducation incorporent ces effets et les reflètent en partie.

De la même façon, le poids des repas à l'extérieur dans la dépense alimentaire totale est fonction de la position sociale : 34,2 % chez les cadres et 22 % chez les ouvriers. Ce sont les retraités qui consacrent la plus faible part de leur budget alimentaire aux repas à l'extérieur, vraisemblablement en raison de leur âge et de problèmes de santé. Depuis 2001, la part des repas à l'extérieur diminue légèrement pour les professions indépendantes (agriculteurs-exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise), à l'inverse des autres catégories socioprofessionnelles.

En fait, parmi les repas à l'extérieur, la restauration commerciale est largement prépondérante (elle représente 69,8 % des dépenses alimentaires prises à l'extérieur). Elle est d'autant plus importante que le niveau de vie est élevé : 64,9 % pour le premier décile, 74 % pour le dernier. Cependant, la dépense consacrée à la restauration commerciale est également élevée pour les niveaux de diplôme les plus bas et pour les femmes seules. Ces personnes sont très insérées dans la vie active et consacrent une part importante de leurs dépenses alimentaires à la restauration collective [Caillavet et Nichèle 2002].

Au sein des dépenses de restauration collective, les cantines scolaires et professionnelles ont un poids comparable. Le poids des cantines scolaires se réduit avec le revenu.

L'autoconsommation reste limitée

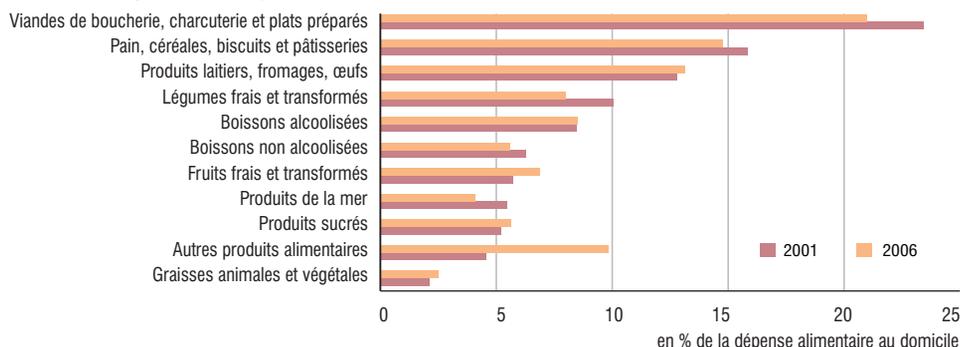
L'autoconsommation est globalement faible entre 2001 et 2006. Bien évidemment, la part de l'autoconsommation est élevée chez les agriculteurs, dépassant même les repas à l'extérieur : un peu plus de 19,3 % contre 14,3 %. Mais l'autoconsommation n'est pas négligeable pour les retraités avec 6,2 % du budget alimentaire, les ouvriers (3,1 %) et même les cadres (1,1 %). Valorisée aux coûts du marché, l'autoconsommation est importante principalement pour les légumes et pour les fruits. Les légumes autoconsommés représentent en effet 23 % de la dépense par personne en légumes consommés à domicile, et les fruits autoconsommés 12 % de la consommation de fruits. Au cours des dernières années, l'autoconsommation de fruits et légumes a peu varié : en 1991, elle représentait respectivement 26 % des dépenses de légumes du ménage et 12 % de celles en fruits [Caillavet et Nichèle, 1999]. Pour les produits de la mer (7 %) et la viande (4 %), elle est évidemment moins répandue.

Produits de la mer, boissons alcoolisées et fruits, signes de différences sociales

Les viandes occupent la première place dans le budget alimentaire des ménages (21 % de la dépense alimentaire totale), les produits céréaliers la deuxième (14,8 %) et les produits laitiers la troisième (13,1 %) [figure 3]. La hiérarchie entre viandes, produits céréaliers et produits laitiers est la même qu'en 2001, mais ils n'ont pas évolué au même rythme. Les postes dont le poids progresse sont les produits laitiers, les fruits frais et transformés, les produits sucrés, et les graisses animales et végétales. Les aliments dont l'importance budgétaire décroît sont les viandes, les produits céréaliers, les légumes frais et transformés, les produits de la mer, les boissons non alcoolisées alors que les boissons alcoolisées se maintiennent stables au cours de cette période.

Comme en 2001, la structure de la consommation alimentaire en 2006 varie assez peu selon le niveau de vie. Les postes traditionnellement sous-représentés chez les ménages les plus pauvres sont les poissons et produits de la mer, les boissons alcoolisées, les fruits frais et transformés. Chez ces ménages modestes, les produits surreprésentés sont les produits céréaliers, les corps gras et les viandes (figure 4).

3. Parts budgétaires des produits alimentaires en 2001 et en 2006

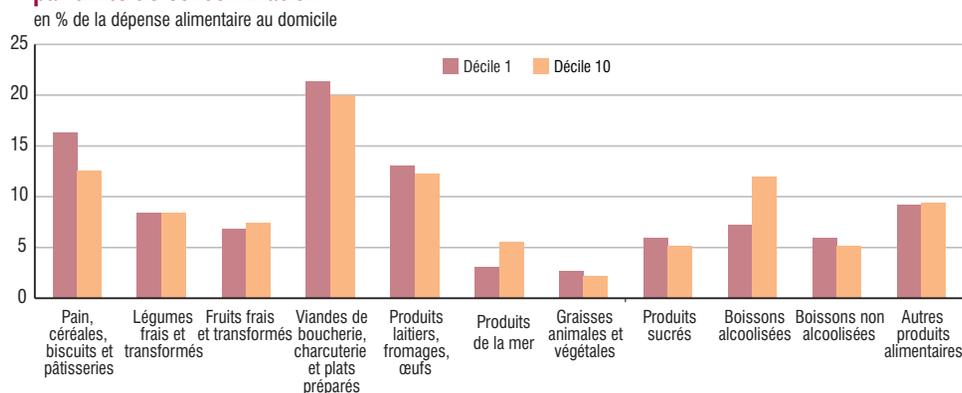


Lecture : les viandes de boucherie, la charcuterie et les plats préparés représentaient 23,4 % de la dépense alimentaire à domicile en 2001.

Champ : France métropolitaine.

Sources : enquêtes Budget de famille 2001 et 2006.

4. Parts budgétaires des produits alimentaires selon les déciles extrêmes de revenu disponible par unité de consommation



Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} décile font partie des 10 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible. En 2006, ils consacraient 21,4 % de leur budget alimentaire aux achats de viandes de boucherie, de charcuterie et de plats préparés.

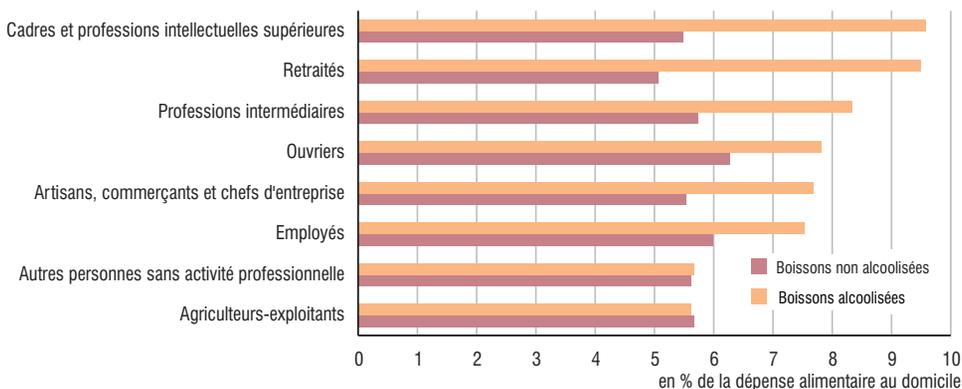
Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

Entre catégories socioprofessionnelles, les écarts sont en général plus accentués. Les cadres consacrent une part de leur budget alimentaire aux produits de la mer, aux fruits et aux boissons alcoolisées très supérieure à celle qu'y consacrent les ouvriers. Les retraités consacrent également une part importante de leurs dépenses alimentaires aux boissons alcoolisées (figure 5). De façon analogue, ce sont les plus diplômés qui consacrent une part élevée de leur budget alimentaire aux produits de la mer ou aux fruits. En revanche, le poids des viandes, mais aussi des graisses, est plus élevé pour les moins diplômés.

Les écarts entre les différentes catégories de ménages reflètent, au moins en partie, des disparités de consommation selon l'âge, l'effet de génération étant important sur les habitudes de consommation [Caillavet, et al., 2002, Recours et Hebel, 2007]. La structure familiale joue également. Ainsi, dans leur budget, les familles monoparentales accordent un poids accru aux produits céréaliers, aux produits sucrés et aux boissons non alcoolisées. Les couples sans enfant privilégient les viandes, les produits de la mer et les légumes, les couples avec enfants les produits laitiers. Parmi les personnes seules, les femmes accordent une importance particulière dans leur budget aux fruits, les hommes aux boissons alcoolisées [De Saint Pol, 2008].

5. Parts budgétaires des boissons selon la catégorie socioprofessionnelle



Lecture : les cadres et professions intellectuelles supérieures consacrent 9,6 % de leur dépense alimentaire au domicile aux achats de boissons alcoolisées.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

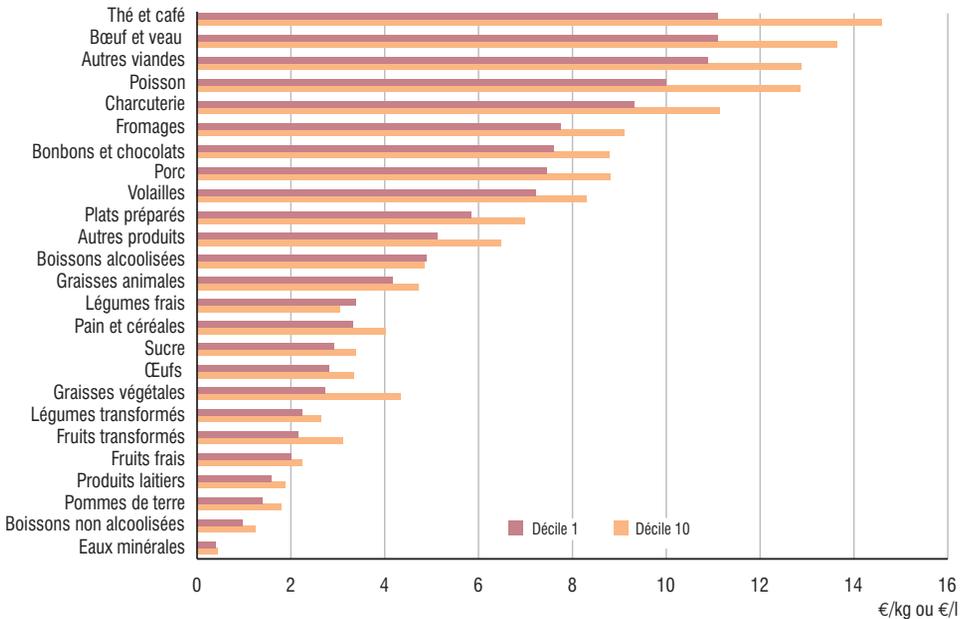
Les ménages aisés achètent des aliments plus chers que les ménages modestes

La valeur unitaire des aliments achetés par les ménages du premier décile de niveau de vie est inférieure à celle calculée sur le dernier décile pour tous les groupes d'aliments, à l'exception des légumes frais (figure 6), en 2006 comme en 2001.

Les plus fortes disparités de prix concernent les graisses végétales, les fruits transformés, le thé et le café, les produits de la mer, les boissons non alcoolisées et les pommes de terre. Les constats sont les mêmes selon le niveau d'éducation, avec, en plus, une différence marquée pour le prix du sucre entre les plus diplômés et les sans-diplômes.

Si, en général, les ouvriers s'approvisionnent aux prix les plus bas et les cadres (et professions libérales) aux prix les plus élevés, les ménages d'agriculteurs paient, eux, moins cher que toutes les autres catégories sociales certaines viandes (mouton, volaille), les produits sucrés, le thé et le café, mais paient le prix le plus élevé – lorsqu'il ne s'agit pas d'autoconsommation – pour les légumes frais et les boissons non alcoolisées.

6. Valeurs unitaires selon les déciles extrêmes de revenu disponible par unité de consommation



Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} décile font partie des 10 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible. Le prix moyen du poisson qu'ils achètent est de 10 euros/kg.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

Les retraités achètent nombre de produits alimentaires à un prix supérieur à celui des autres catégories sociales : fruits et légumes transformés (conserves, surgelés), viande bovine, plats préparés, graisses animales et végétales. Il s'agit vraisemblablement d'un effet d'âge (ils fréquentent des lieux d'achat proches de leur domicile) ; il s'agit sans doute également d'un effet de conditionnement des produits (ils achètent en petites quantités). En revanche, ils consomment des boissons alcoolisées à un plus faible prix au litre.

On observe également des différences selon la structure familiale. Les familles monoparentales achètent la plupart des produits aux moindres prix. Comme les ménages les plus pauvres, elles fréquentent davantage les magasins de *hard discount* [Recours et Hebel, 2006, Bellamy et Léveillé, 2007a]. À l'inverse, les produits chers sont plus souvent achetés par des personnes vivant seules. Dans la plupart des cas, il s'agit de femmes âgées, recourant sans doute plus fréquemment aux commerces de proximité. Les hommes vivant seuls achètent plus cher que les autres ménages certains produits basiques : légumes frais, œufs, beurre. Ils paient aussi plus cher des produits qu'affectionnent les jeunes : confiseries et chocolats, boissons.

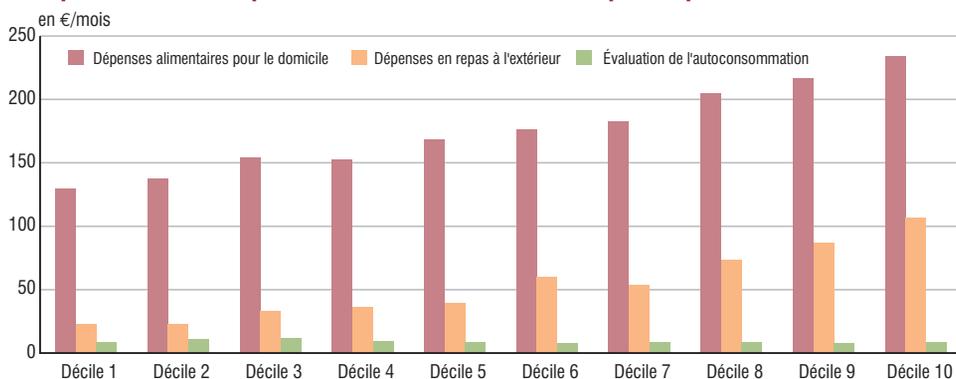
Les écarts de valeurs unitaires selon le niveau de vie peuvent remettre en cause, au moins partiellement, la hiérarchie des aliments selon leur coût, et notamment entre les fruits et légumes, produits emblématiques d'une « bonne » alimentation, et les graisses et produits sucrés qui sont des produits de moins bonne qualité nutritionnelle [Caillavet et Darmon, 2005]. Ainsi, les légumes sont relativement plus chers pour les ménages modestes que pour les ménages aisés : le prix unitaire des légumes frais achetés est au 14^e rang pour le premier décile, mais au 19^e pour le dernier décile. Le prix moyen des graisses végétales est en revanche relativement plus faible (18^e place pour le premier décile, 14^e place pour le dernier). Les ménages modestes n'achètent vraisemblablement pas les mêmes variétés d'huile que les ménages aisés : davantage d'huiles de colza pour les premiers, davantage d'huiles d'olive pour les seconds.

Les dépenses moyennes par personne varient du simple au double selon le niveau de vie

La dépense alimentaire à domicile par personne varie de 138 euros/mois au sein des ménages du premier décile à 242 euros/mois dans le dernier décile de niveau de vie.

À domicile, la dépense moyenne par personne représente 173 euros/mois, avec 130 euros pour le premier décile et 234 euros pour le dernier décile (figure 7). Dans une nomenclature en 11 postes alimentaires, ceux pour lesquels on dépense le plus sont : le pain et les produits à base de céréales (25 euros/mois), les fruits et légumes (25 euros), la viande (22 et 36 euros en incluant la charcuterie et les plats préparés), les boissons (21 euros, dont 16 euros pour les boissons alcoolisées), les produits laitiers (20 euros).

7. Dépenses alimentaires par tête selon les déciles de revenu disponible par unité de consommation



Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} décile font partie des 10 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible. Leurs dépenses alimentaires à domicile par personne s'élèvent à 130 euros par mois.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

La dépense par personne pour les repas à l'extérieur varie de 22 euros/mois à 107 euros/mois entre le premier et le dernier décile. Les écarts de dépense en valeur absolue sont beaucoup plus importants que pour l'alimentation au domicile. Les boissons consommées au café (bière et cidre d'une part, café et autres boissons chaudes d'autre part) sont parmi les biens de consommation pour lesquels les hausses de prix sont les plus fortes entre 2001 et 2006 [Accardo et al., 2007]. Ces hausses ont induit une baisse des volumes consommés et donc également de la part de ce poste dans le budget alimentaire.

Les plus riches consomment en plus grandes quantités à domicile tout en dépensant davantage à l'extérieur

En termes absolus, les personnes des ménages aisés consomment de plus fortes quantités de tous les produits pour l'alimentation à domicile, le niveau étant quasiment proportionnel au revenu. On ne peut préciser, cependant, ce que recouvre cet écart : les ménages plus riches consomment-ils effectivement de plus grandes quantités eux-mêmes ? Mangent-ils plus souvent au domicile ? Reçoivent-ils davantage d'invités à déjeuner, et à dîner ? Gaspillent-ils plus facilement ?

Les aliments que les plus riches consomment en plus grandes quantités sont, là encore, les eaux en bouteille, les boissons alcoolisées, les produits laitiers, les fruits et les légumes frais, les légumes transformés, les plats préparés, les viandes de boucherie, les plats préparés et dans

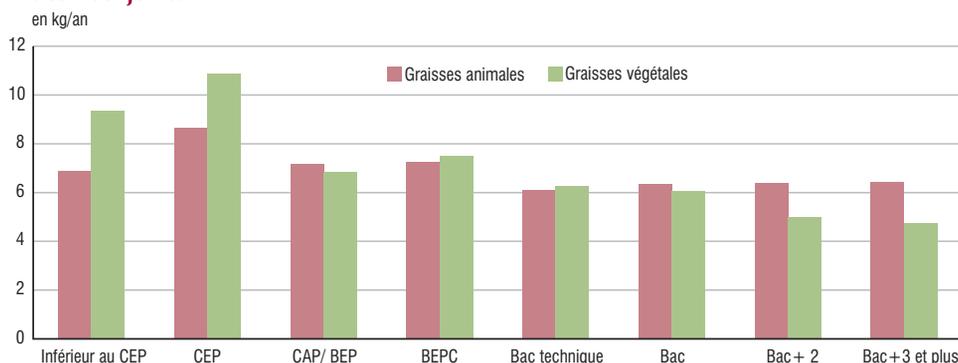
une moindre mesure la charcuterie. Les plus pauvres consomment davantage pour seulement trois catégories de produits : les graisses végétales, les sucres et les boissons non alcoolisées.

Ces tendances sont confirmées pour les plus diplômés. Seules la viande et les graisses animales, comme le beurre, sont moins consommées à des niveaux de diplômes supérieurs (figure 8). Les moins diplômés consomment à l'inverse davantage de viande, de charcuterie et de graisses végétales, de sucre, de féculents (produits céréaliers et pommes de terre) et d'eau en bouteille.

Chez les agriculteurs, les quantités consommées sont plus faibles pour un grand nombre de produits. Cela s'explique bien évidemment par le fait que, pour beaucoup d'agriculteurs, l'autoconsommation est importante (pommes de terre, légumes frais, fruits frais et transformés, viande bovine, volailles, charcuterie, lait et produits laitiers frais). Autre explication possible, ils utilisent moins de plats préparés. La consommation en sucre est plus élevée que dans d'autres catégories. Les graisses végétales, comme l'huile et la margarine, sont davantage consommées par les ouvriers, et les graisses animales par les professions intermédiaires.

Le cas des agriculteurs mis à part, ce sont les ouvriers qui consomment le moins de fruits et légumes, et les cadres qui en consomment le plus (figure 9). Les employés sont ceux qui

8. Quantités de graisses achetées par tête selon le niveau d'éducation le plus élevé entre les deux conjoints

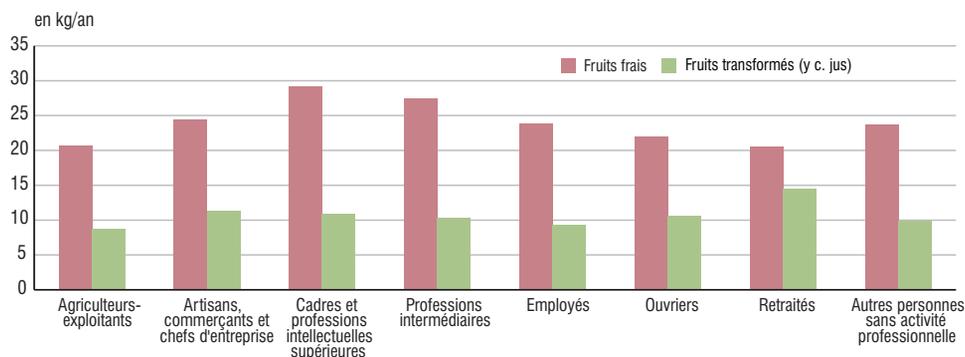


Lecture : les ménages dont le niveau d'éducation le plus élevé entre les deux conjoints est inférieur au certificat d'études primaires consomment en moyenne 6,9 kilos de graisses animales et 9,4 kilos de graisses végétales par personne et par an.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

9. Quantités de fruits achetées par tête selon la catégorie socioprofessionnelle



Lecture : les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession intellectuelle supérieure consomment en moyenne 29,1 kilos de fruits frais et 10,8 kilos de fruits transformés par personne et par an.

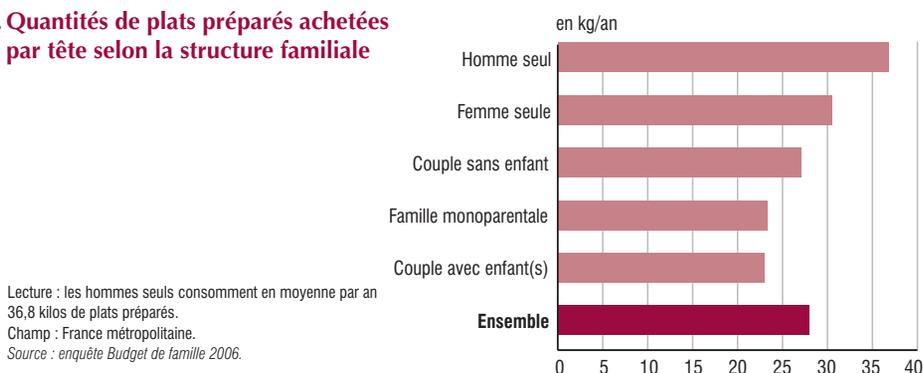
Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006.

consomment le moins de viande bovine, les cadres le moins de viande de porc et de charcuterie, les ouvriers le moins de volailles et d'œufs. Les retraités sont notamment les plus forts consommateurs de tous les produits sources de protéines animales : viandes, œufs, produits de la mer, fromages, produits laitiers frais, fruits frais, légumes frais et transformés, boissons alcoolisées. Ces comportements reflètent une alimentation variée, marquée par un effet de génération.

Les familles monoparentales consomment des quantités moindres de la totalité des produits, à l'exception des boissons non alcoolisées, eaux minérales et sodas. Dans ces ménages en effet, la proportion d'enfants est plus élevée (et ils consomment moins que des adultes) ; le niveau de vie y est également plus faible. Inversement, les ménages qui ont davantage recours aux plats préparés sont des ménages sans enfant, les plus gros consommateurs étant les hommes seuls (*figure 10*). Les femmes seules se distinguent par leurs fortes consommations de fruits et légumes frais et de produits laitiers. Les hommes seuls préfèrent les produits céréaliers et les boissons, alcoolisées ou non.

10. Quantités de plats préparés achetées par tête selon la structure familiale

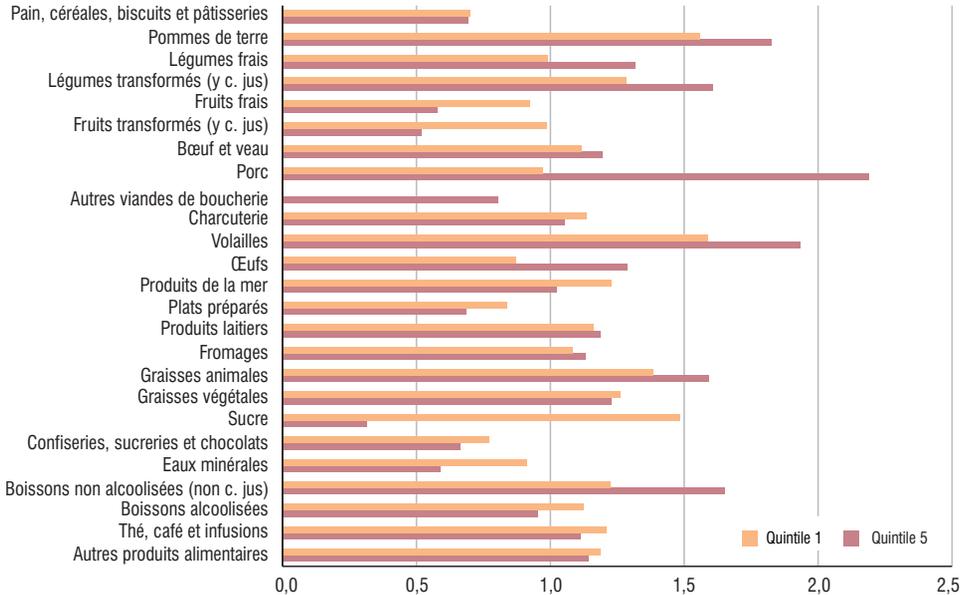


La consommation des produits alimentaires est sensible aux prix, mais aussi au budget consacré à l'alimentation

Les produits alimentaires se différencient selon l'importance de leur élasticité (au prix ou à la dépense). Plus elle est forte, plus la demande du produit en question varie en fonction de la dépense consacrée à l'alimentation à domicile ou selon le prix du produit (*encadré 4*). L'élasticité-dépense est ainsi forte pour les volailles, la viande de bœuf, les boissons non alcoolisées, les graisses animales comme végétales, et les légumes transformés. De tels biens sont dits supérieurs (au prix d'un léger abus de langage, voir *encadré 4*). Les légumes transformés ont ainsi une élasticité supérieure à celle des légumes frais. Dans le cas des ménages du premier quintile de revenu, la charcuterie et les produits de la mer sont également des biens supérieurs. Les élasticité par rapport à la dépense ne sont cependant pas systématiquement plus élevées chez les ménages modestes. C'est le cas pour les fruits – frais ou transformés – mais pas pour les légumes. L'élasticité est en revanche inférieure à celle des ménages les plus aisés pour certains produits animaux tels que le porc ou les œufs (*figure 11*).

Chez les plus modestes, les produits pour lesquels l'élasticité-prix est la plus forte sont le café et le thé, les légumes frais, les fruits transformés. Chez les plus riches, il s'agit des boissons non alcoolisées et de la viande de volaille. Les élasticité-prix sont supérieures pour les produits laitiers frais (lait, yaourts, desserts lactés...) que pour les fromages. Les achats de corps gras sont peu sensibles aux prix, mais les ménages les plus riches le sont un peu plus aux prix des graisses animales. Les plus modestes sont plus sensibles aux prix des légumes frais qu'à ceux des légumes transformés, aux prix de la viande bovine qu'à ceux de la viande de porc. C'est le contraire chez les ménages les plus aisés (*figure 12*).

11. Élasticités-dépense totale en fonction du revenu disponible par unité de consommation

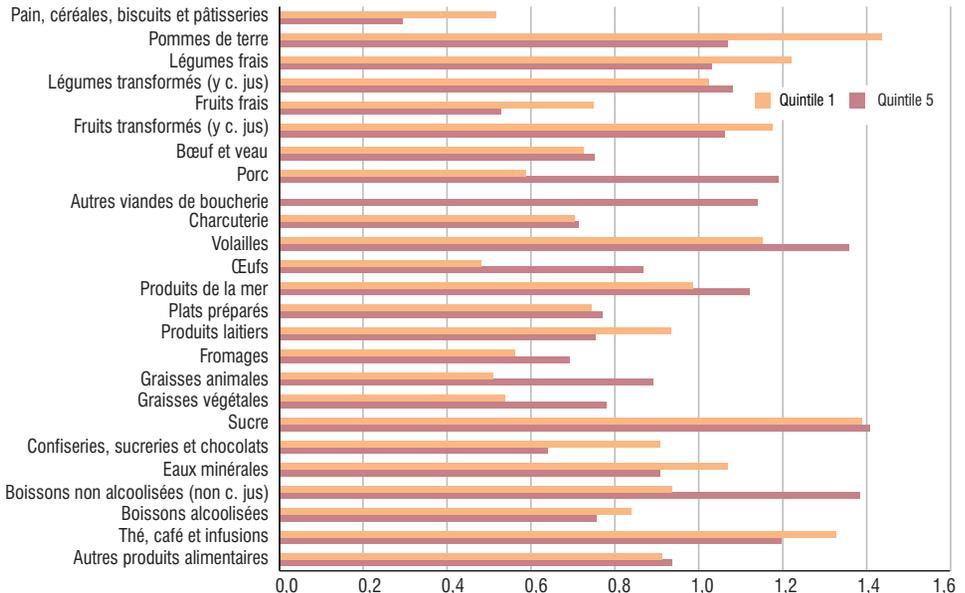


Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} quintile font partie des 20 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible. Pour les légumes frais, l'élasticité-dépense totale est de 1. Autrement dit, quand leur budget alimentaire augmente de 10 %, leurs achats de légumes frais augmentent de 10 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006, estimations Inra.

12. Élasticités-prix en fonction du revenu disponible par unité de consommation



Lecture : les ménages appartenant au 1^{er} quintile font partie des 20 % des ménages ayant le revenu disponible par unité de consommation le plus faible. Pour les légumes frais, l'élasticité-prix est de 1,2. Autrement dit, lorsque le prix des légumes frais augmente de 10 %, les achats de légumes frais diminuent de 12 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : enquête Budget de famille 2006, estimations Inra.

Les critères de statut socio-économique retenus

Dans cette étude, le choix des indicateurs pour appréhender le statut socio-économique et, à travers eux l'inégalité et la pauvreté s'est porté sur des critères monétaires et non monétaires. Pour les premiers, on a retenu le **revenu disponible brut par unité de consommation** et sa distribution par déciles, comme dans les études classiques sur la pauvreté en France [Goutard et Pujol 2008].

La mesure du revenu par unité de consommation incorpore de l'information socio-démographique puisqu'il s'agit d'une mesure corrigée par la taille et la structure par âge du ménage selon l'échelle dit de l'OCDE modifiée. Les ménages du premier décile, les plus pauvres en ressources monétaires, ne sont néanmoins pas forcément les plus pauvres en niveau de vie [Lollivier et Verger 1997].

Le **revenu réellement disponible pour la consommation** s'entend après prise en compte des dépenses incompressibles de court terme. Dans cette logique, les services statistiques britanniques calculent une mesure de revenu disponible, après déduction des coûts liés au logement (DWP, 2007). Dans le cas français, le Cnis (2007) a cerné les dépenses contraintes *stricto sensu* qui comportent en outre les charges liées à la téléphonie ainsi que les dépenses à caractère obligatoire liées aux assurances et à certains services financiers. Depuis 2008, l'Insee a officiellement adopté

une définition de **dépenses pré-engagées**, recommandée par la Commission Quinet sur la mesure du pouvoir d'achat. Il s'agit des dépenses qui font partie d'un engagement contractuel qui lie les ménages à court terme : loyers et dépenses liées au logement, services de télécommunications, frais de cantines, services de télévision, assurances et services financiers.

On utilise ici ce concept en identifiant les dépenses liées au logement par les coûts de loyer, d'eau, les intérêts ou mensualités de remboursement de prêt immobilier et les frais d'assurance liés à l'habitation.

Pour les critères non monétaires, on retient le **niveau d'éducation le plus élevé** entre la personne de référence du ménage et son conjoint, et la **catégorie socioprofessionnelle** de la personne de référence du ménage, en choisissant de faire apparaître les retraités comme une catégorie à part. Enfin, la **structure familiale** est fondée sur le sexe de la personne de référence, la présence de membres du ménage jeunes et le statut matrimonial. Ceci, bien que l'on utilise le revenu disponible brut par unité de consommation qui corrige des différences dans les économies d'échelle entre ménages. En effet, les comportements alimentaires des familles monoparentales diffèrent de ceux des couples avec enfants et des personnes seules, et le sexe de la personne de référence compte également [De Saint Pol 2008].

Élasticité-dépense, élasticité-prix

L'analyse économétrique des données de l'enquête Budget de famille permet de calculer – toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à caractéristiques socio-démographiques fixées – les coefficients d'élasticité de la demande des ménages. Ceux-ci mesurent les variations de la quantité achetée d'un produit alimentaire suite à une variation des dépenses alimentaires au domicile (élasticité-dépense) ou suite à une variation du prix du produit (élasticité-prix).

On s'attend à ce que la demande d'un bien diminue lorsque son prix augmente (élasticité-

prix négative). Inversement, on s'attend à ce que la demande augmente lorsque la dépense croît (élasticité-dépense positive). Les élasticité-dépense supérieures à 1 expriment une variation de la quantité demandée plus que proportionnelle à celle du budget, on parlera alors de biens supérieurs (même si, en toute rigueur le terme se réfère, dans la théorie micro-économique usuelle, à l'élasticité de la demande du bien par rapport au revenu du ménage et non par rapport à la dépense). Les élasticité-dépense comprises entre 0 et 1 désignent les biens dits normaux.

Des inégalités alimentaires aux inégalités nutritionnelles

Bien que ces données de consommation d'aliments ne soient pas converties en équivalents nutritifs, les conséquences des écarts qui demeurent ne sont vraisemblablement pas neutres sur le plan nutritionnel. En effet, les catégories de produits les plus discriminantes entre niveaux de revenu comprennent, en termes de quantités consommées, les fruits et légumes et les produits de la mer. Ces catégories de produits sont précisément celles dont la consommation est recommandée par les nutritionnistes et figurent d'ailleurs en bonne place dans les objectifs du Plan national nutrition santé. Ce sont des marqueurs sociaux de la consommation puisque les ménages à faibles revenus n'en consomment pas suffisamment par rapport aux recommandations nutritionnelles.

Les différences de sensibilité des ménages selon leur niveau de vie aux variations de prix des aliments peuvent encore aggraver les écarts. Les ménages pauvres sont d'autant plus exposés à des hausses de prix alimentaires que l'alimentation occupe un poids accru dans leur budget. La recherche d'une alimentation moins chère peut aggraver le risque d'une baisse de la qualité nutritionnelle [Drewnowski et Darmon 2005]. Par ailleurs, des données américaines montrent que l'alimentation consommée hors domicile contient davantage de nutriments surconsommés et moins de nutriments sous-consommés [Lin, Guthrie, Frazao 1999], ce qui renforce encore les inégalités nutritionnelles. ■

Bibliographie

- Accardo J., Chevalier P., Forgeot G., Friez A., Guédès D., Lenglard F., Passeron V., 2007, « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », *L'économie française*, édition 2007.
- Andrieu E., Caillavet F., Momic M., Lhuissier A., Régnier F., 2006, « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté. Approches croisées de la consommation alimentaire des populations défavorisées », in *Les Travaux de l'ONPES 2005-2006*, p. 247-278, Paris, La documentation française.
- Bellamy V., Leveillé L. 2007a. « Consommation des ménages. Quels lieux d'achat pour quels produits » *Insee Première* n° 1165.
- Bellamy V., Leveillé L. 2007b. « Enquête Budget de famille 2006 » *Insee Résultats* n° 73.
- Caillavet F., Combris P., Nichèle V., 2006, « Le recueil des consommations alimentaires en France », in *Analyse des Risques alimentaires*, Feinberg M., Bertail P., Tressou J., Verger P. (ed.), p. 3-31, éditions Tec-Doc.
- Caillavet F., Combris P., Perchard S., 2002, « L'alimentation des ménages à bas revenu en France », *Alimentation et Précarité* 16, p. 8-16.
- Caillavet F., Darmon N. 2005, « Contraintes budgétaires et choix alimentaires : pauvreté des ménages, pauvreté de l'alimentation ? » *Inra Sciences Sociales*.
- Caillavet F., Lecogne C., Nichèle V. 2009, « Les inégalités alimentaires : que révèle le budget des ménages ? », *Document de travail Inra-Aliss*.
- Caillavet F., Nichèle V. 1999 « Autoconsommation et jardin », *Économie rurale* n° 250, p.11-20.
- Caillavet F., Nichèle V., 2002 « L'activité féminine détermine la consommation de repas hors domicile », *Inra Sciences Sociales* n° 1-2, octobre.
- Camus M., Cérani N., 2004, « Le budget des familles en 2001 », *Insee Résultats* n° 29.
- Cardon P. 2007, « Vieillesse et délégation alimentaire aux aides à domicile » *Cahiers d'Économie et de Sociologie rurales* n° 82-83, p. 139-166.

Bibliographie (suite)

- Cnis (Conseil National...) 2007, Niveaux de vie et inégalités sociales, Paris, rapport n° 103 http://www.cnis.fr/ind_actual.htm
- DWP (Department for Work and Pensions) 2007. Households Below Average Income http://www.dwp.gov.uk/asd/hbai/hbai2007/pdf_files/full_hbai08.pdf
- Goutard et Pujol 2008, Les niveaux de vie en 2006, *Insee Première*, juillet 2008.
- Grignon C. et Grignon Ch. 1999. Long-term trends in food consumption : a French portrait, *Food and Foodways* 8 (3): 151-174.
- Hebel P. 2007, Comportements et consommations alimentaires en France, Paris, éditions Lavoisier.
- Lollivier S., Verger D. 1997. « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique* n° 308-309-310, p. 113-142.
- Lin B.H., Guthrie J, Frazao E. 1999., Nutrient contribution of food away from home, in *America's eating habits*, USDA ERS.
- Mareuge C., Ruiz N. 2008, « Dispersion des revenus et hétérogénéité des structures de consommation, vers la notion de pouvoir d'achat effectif catégoriel », in *Les rapports du conseil d'analyse économique* n° 73, Moati P., Rochefort R.
- Moati P., Rochefort R. 2008, « Mesurer le pouvoir d'achat », *Les rapports du conseil d'analyse économique* n° 73.
- Nichèle V., Andrieu E., Boizot-Szantaï C., Caillavet F., Darmon N. 2008 « L'évolution des achats alimentaires : 30 ans d'enquêtes auprès des ménages en France », *Cahiers de Nutrition et de Diététique* n° 43(3) p.123-130.
- Recours F., Hebel P. 2006, « Les populations modestes ont-elles une alimentation déséquilibrée ? » *Cahiers du Credoc* n° 232, décembre.
- Recours F., Hebel P. 2007, « Évolution des comportements alimentaires : le rôle des générations », *Cahiers d'Économie et de Sociologie rurales* n° 82-83, p. 79-108.
- Ruiz N., Trannoy A. 2008, « Le caractère régressif des taxes indirectes : les enseignements d'un modèle de microsimulation », *Économie et Statistique* n° 413, p. 21-46.
- De Saint Pol T. 2008, « La consommation alimentaire des hommes et femmes vivant seuls », *Insee Première* n° 1194, mai.
-